

## Cours d'apprentissage de natation - Enfants

### Pourquoi et pour qui ?

- Pour se familiariser avec le milieu aquatique et s'initier à la pratique de la natation,
- Les cours s'adressent aux enfants **à partir de 6 ans**,
- **Si votre enfant a moins de 6 ans son dossier pourra être en attente**,
- Lors de la première séance, un adulte doit être présent aux bords des bassins pour avoir un contact avec les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS).

### Comment ?

- Les groupes sont composés de 6 élèves maximum,
- La durée des cours est de 45 minutes,
- **Forfait** : 90€ pour un trimestre (entrées comprises, avec un minimum de 10 leçons) + 2€ pour l'achat de la carte sans contact **OU** leçon à l'unité à 12€,
- **En cas d'absence, la leçon doit être décommandée et l'absence doit être justifiée au préalable**,
- **Toute absence répétée et non justifiée (3 maximum) entraînera le report du cycle d'apprentissage**,
- A la suite de la 1<sup>ère</sup> séance (test + droit d'entrée), vous devrez vous acquitter du règlement de votre forfait,
- La fin du cycle d'apprentissage sera validée lorsque l'enfant nagera 25m dans une nage correcte, effectuera un équilibre dorsal et aura acquis l'immersion (départ sauté),
- A la fin de l'apprentissage, les enfants souhaitant prendre des cours de perfectionnement pourront être orientés vers les différentes associations ayant des activités au sein de l'établissement.

# FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS D'APPRENTISSAGE DE NATATION - ENFANTS

Cadre Réservé au Service \

Date de dépôt : \

N° Inscription :

## Pour l'enfant

\*NOM : ..... \*Prénom : .....

\*Date de naissance : ...../...../..... \* Ecole : .....

## Le responsable légal

\*NOM : ..... \*Prénom : .....

\*Adresse : .....

.....

Tél. domicile : ...../...../...../...../..... \*Portable : ...../...../...../...../.....

\*Mail : ..... \*Champs obligatoires

## Période souhaitée pour prendre des cours

*Jours proposés à raison de 2 cours par semaine sur un trimestre :*

- Le lundi et jeudi de 17h15 à 18h,
- Le lundi et jeudi de 18h à 18h45,
- Le mardi et vendredi de 17h15 à 18h,
- Le mercredi de 15h à 15h45 et le vendredi de 18h à 18h45,
- Le mercredi de 16h à 16h45 (1 seule leçon par semaine, soit un semestre).

*Stage de deux semaines obligatoires consécutives à raison de 6 cours par semaine :*

- Toussaint
- Février
- Pâques
- Juillet/Août

Avant d'avoir rejoint le point de rendez-vous fixé au bord du bassin et après avoir été raccompagné à celui-ci à l'issue de l'activité, l'enfant n'est plus placé sous la responsabilité du MNS

Observations diverses :

.....  
.....  
.....

Je certifie avoir pris connaissance du mode de fonctionnement des leçons, À Avallon, le

Signature